

Programme de la Formation

ARBRES URBAINS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

2 jours soit 14 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Arbres urbains et changement climatique

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : jeudi 15 septembre 2022 au vendredi 16 septembre 2022

Lieu : Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

CONTEXTE GÉNÉRAL

Confrontées aux changements climatiques, les villes sont particulièrement vulnérables face à l'augmentation des températures et aux épisodes de précipitations intenses, du fait de la minéralisation des espaces et de la concentration de population. Les vagues de chaleur estivales successives ont mis la lutte contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains au cœur des enjeux de demain.

En plus de contribuer à la biodiversité et à la qualité du paysage, l'arbre absorbe le dioxyde de carbone de l'atmosphère et fixe les polluants pour une meilleure qualité de l'air, il fournit par l'ombre et l'évapotranspiration une climatisation naturelle en été.

L'arbre présente ainsi de nombreux atouts pour atténuer les effets du changement climatique en ville qui justifient de l'intégrer dans les aménagements des jardins privés et de l'espace public.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

L'arbre présente de nombreux atouts pour atténuer les effets du changement climatique en ville.

Cette formation vous permettra :

- de vous donner des éléments de réflexion pour guider le choix des essences
- d'intégrer les arbres dans le projet architectural
- d'être en mesure de préserver les arbres existants
- de connaître es critères pour optimiser les nouvelles plantations dans un objectif environnemental à long terme
- d'être capable d'identifier et choisir les essences
- d'être capable d'intégrer les arbres dans un projet architectural

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez :

Libéraux : [FIF-PL](#)

Salariés : [OPCO EP](#) (Actalians)

Il est indispensable d'effectuer la demande de prise en charge auprès de votre l'organisme de prise en charge auprès duquel vous cotisez.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation de formation pour les architectes en tant que formations dite structurée. **Il est indispensable de déclarer votre participation dans votre espace personnel - [ICI](#) -**

Nous restons à votre disposition pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : JOLIVET Virginie - 02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

PUBLIC CIBLE

- Architectes et salariés
- Paysagistes
- Acteurs de la construction

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Cette formation est animée par Jac BOUTAUD.

Responsable de la gestion du patrimoine arboré de la ville de Tours (37) de 2008 à mars 2022.

Responsable du service technique du bureau VEGETUDE (77), spécialisé dans la conception et la maîtrise d'oeuvre paysagères, de 1991 à 2007.

Concepteur de l'arboretum pédagogique privé de la Petite Loiterie (37) - www.lapetiteloiterie.fr

Membre fondateur de l'association des Arbusticulteurs - www.arbusticulteurs.com

Formateur vacataire sur la taille et la gestion des arbres et des arbustes auprès de divers organismes de formation : CléOme, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, Ecole du Breuil de Paris, CFPPA de Pontivy, ...

Auteur de l'ouvrage "La taille de formation des arbres d'ornement" édité par la SFA.

Déroulement de la formation

1. Introduction à la formation

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation des objectifs, du programme et du déroulement de la formation
- Recueil des attentes et des expériences des stagiaires sur le thème de la formation

2. Déroulement de la formation selon le programme détaillé ci-dessous

3. Bilan de la formation

Synthèse globale de la formation :

- Un questionnaire préalable est envoyé par mail aux participants pour recueillir leurs besoins. Il est transmis à l'intervenant avant la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à chaud est envoyé aux participants par mail deux jours après la formation. Le retour de ce questionnaire est essentiel afin de recevoir les attestations de formation et de présence
- Une auto-évaluation des acquis est également indiquée dans l'attestation de formation
- Une évaluation à froid est envoyée par mail aux participants 1 mois après la formation afin de le centre de formation s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert des compétences en situation professionnelle.

Locaux accessibles aux PMR.

Le repas est inclus dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module Arbres urbains et changement climatique

2 jours soit 14 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : jeudi 15 septembre 2022 au vendredi 16 septembre 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Cette formation donne des éléments pour choisir les essences et intégrer les arbres au mieux dans les projets d'architecture et d'aménagement des villes de demain.

Elle présente les mesures permettant de préserver les arbres existants et les critères pour optimiser les nouvelles plantations dans un objectif environnemental à long terme.

Après la formation le participant aura acquis les connaissances afin d' :

- être capable d'identifier et choisir les essences
- être capable d'intégrer les essences et les végétaux dans un projet architectural

FORMATEUR(S)

JAC BOUTAUD

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera animée par Jac Boutaud Responsable de la gestion du patrimoine arboré de la ville de Tours
Concepteur de l'arboretum pédagogique privé de la Petite Loiterie (37) - www.lapetiteloiterie.fr
Membre fondateur de l'association des Arbusticulteurs - www.arbusticulteurs.com
Auteur de l'ouvrage "La taille de formation des arbres d'ornement" édité par la SFA.

L'approche pédagogique s'articule autour d'apports théoriques s'appuyant notamment avec :

- un support Powerpoint
- un tour de table
- visites de site

Un dossier pédagogique synthétisant l'exposé en salle sera remis à chaque stagiaire.

Intérêts des visites du deuxième jour :

Le matin (Ville de Tours)

Voir des exemples d'arbres urbains en situation :

exemples positifs : essences bien adaptées à l'espace disponible, travaux bien réalisés, formes mixtes pour compromis contraintes latérales – ombrage dispensé, etc.

exemples négatifs : arbres condamnés par des travaux d'aménagement mal pensés, conduites architecturées avec mauvais bilan environnemental, arbres chétifs car mal plantés, etc.

L'après-midi à l'arboretum de La Petite Loiterie (Monthodon - 37)

- Visualiser les essences a priori bien adaptées au changement climatique
- Découvrir la diversité des essences utilisables dans les projets d'aménagement
- Observer les vitesses de croissance des différentes essences et donc la durée nécessaire avant d'avoir un effet paysager significatif

PROGRAMME

Premier jour : en salle

MATIN

I. Accueil

II. Tour de table

III. Les causes du changement climatique et ses diverses conséquences pour les arbres, en particulier en milieu urbain -Les autres conséquences négatives pour les végétaux (pathologies, phénologie, etc.)

IV. Les rôles positifs des arbres urbains, mais aussi leurs effets négatifs

V. Planter beaucoup ou planter efficace, l'indice de canopée plutôt que le nombre

VI. Bien disposer les arbres urbains pour optimiser leurs effets bénéfiques

PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

VII. Les essences les plus sensibles au excès du climat de ses dernières années

VIII. Les essences potentiellement bien adapte?es au changement climatique en cours

IX. Diversifier les essences, les origines génétiques, intérêt et limites des essences indigènes

X. Bien planter pour assurer une bonne reprise, une croissance optimum et une grande longévité, conditions nécessaires pour que les végétaux installés aient un bilan environnemental positif au cours de leur vie : préparation des sols, plantation, confortement, gestion de l'eau, revêtements, etc.

XI. Les formes et les conduites des arbres les plus cohérentes pour un bilan environnemental optimise?

XII. Préserver les arbres existants lors des travaux et des aménagements urbains et stratégies pour le renouvellement des arbres d'alignement

XIII. Bilan de la première journée

Deuxième jour : sur le terrain

MATIN

I. Accueil

II. Visite **Ville de Tours, promenades en centre-ville de Tours (déplacement en bus, Tram et à pied)**

- Etudes de plantations en milieu urbain illustrant les points abordés en salle.

>Exemples positifs : essences bien adaptées à l'espace disponible, travaux bien réalisés, formes mixtes pour compromis contraintes latérales, ombrage dispensé, etc.

>Exemples négatifs : arbres condamnés par des travaux d'aménagement mal pensés, conduites architecturées avec mauvais bilan environnemental, arbres chétifs car mal plantés, etc.

Le déroulé détaillé sera indiqué dans la convocation

PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

III. Visite technique de l'**Arboretum (déplacement par vos propres moyens et ou covoiturage)**

- Arboretum de la Petite Loiterie

Le Sentier

37110 Monthodon

Arboretum pédagogique illustrant la diversité végétale et présentant de nombreuses essences potentiellement bien adaptées au changement climatique en cours.

L'après-midi sera consacré à :

- visualiser les essences a priori bien adaptées au changement climatique,

- découvrir la diversité des essences utilisables dans les projets d'aménagement,

- observer les vitesses de croissance des différentes essences et donc la durée nécessaire avant d'avoir un effet paysager significatif.

IV. Tour de table et bilan de formation

Merci de prévoir des chaussures adaptées à la deuxième journée.

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : ARBRES URBAINS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Module : Arbres urbains et changement climatique

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : jeudi 15 septembre 2022 au vendredi 16 septembre 2022, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

Durée : 2 jours soit 14 heures

Places limitées à : 10

Date de clôture des inscriptions : 31/08/2022

(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO Atlas
- OPCO Uniformation
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : Arbres urbains et changement climatique		14h / 2 jours	
Coût pédagogique	ADHÉRENT Maison de l'architecture 2022 (<i>Justicatif obligatoire</i>)	720,00 € €
	NON ADHÉRENT Maison de l'architecture 2022	760,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.